

## HAUTEVILLE .... INFO

Bulletin municipal d'informations

AVRIL 2019

Adresse du site internet officiel de la commune [www.hauteville-les-dijon.fr](http://www.hauteville-les-dijon.fr)

Chères Hautevilloises, chers Hautevillois,

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 Avril dernier et a voté à l'unanimité le dernier budget de cette mandature. Cinq ans déjà et un budget toujours sous les mêmes hospices :

- Celui de la rigueur imposée par l'Etat qui diminue années après années les dotations aux collectivités, dont Hauteville et ce pour -7% en 2019, ce qui représente un manque de 60 000 euros depuis 2014.
- Derrière cette rigueur s'assume celle du Conseil Municipal d'Hauteville qui a maintenu ses orientations :
  - maîtrise des taux d'impositions foncier bâtis (6.99%) et non bâtis (11.18%) et TFNB (37.9%) si ce n'est les plus bas, parmi les plus faibles de la Métropole et de ses environs.
  - poursuite des investissements d'infrastructures : routes, cabinet médical, maintien du Fort en état, et d'ici la fin de l'année, si les demandes de subventions auprès de l'Etat, le Conseil départemental et régional sont validées, le réaménagement du terrain de sport rue de Chambertin avec des activités pour les tous petits jusqu'aux aînés.
  - conservation du personnel communal pour en premier lieu la jeunesse avec le périscolaire, cantine et centre aéré, et également les hommes de terrain pour l'entretien, le déneigement
  - et fleurissement.
- Nous avons également notre accompagnement aux associations sportives, de loisirs, et culturelles de la commune qui communiquent dans ce bulletin municipal et qui vous proposeront encore de nombreuses activités d'ici l'été.

L'ensemble de ces actions ne peut se réaliser qu'avec l'implication de tous les élus mais également du personnel communal administratif, de service et de terrain qui s'impliquent pour le bien-être de tous.

Parallèlement à ce budget, deux nouvelles à retenir :

- Après Orange et Bouygues, un troisième opérateur peut maintenant vous proposer la "Fibre Internet Haut Débit" : SFR, vous avez donc le choix !
- Le Conseil Métropolitain du 11 Avril a validé le PLUihd, s'en suivra une longue démarche administrative et d'enquête publique avant que celui-ci ne soit applicable en 2020. Le Conseil Municipal d'Hauteville a constaté que l'essentiel de ses orientations a été retenue : développement modéré en surface, en densification et également en hauteur !

Enfin, je vous rappelle que le scrutin des élections européennes se tiendra le dimanche 26 mai 2019.

**Informations pratiques :** Site : [www.hauteville-les-dijon.fr](http://www.hauteville-les-dijon.fr)

Mairie : Téléphone : 03 80 58 07 08 - Courriel : [mairie-hauteville@wanadoo.fr](mailto:mairie-hauteville@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 10 h à 12 h - Lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h

Permanence des élus : Lundi de 17 h 30 à 19 h

Bibliothèque municipale : Mercredi de 14 h à 18 h - vendredi de 16 h 30 à 19 h – samedi de 9 h à 12 h

DIVIA : N° 03 80 11 29 29 (de 7 h à 20 h du lundi au samedi) – [www.divia.fr](http://www.divia.fr) - Pompiers : 18 - Samu : 15 - Gendarmerie

Messigny : 03 80 44 90 31 ou 17 – Cabinet Médical d'Hauteville : Dr Poulingue 03 80 65 75 96 et Dr Angelot 03 80 65 99 45

Hôpital enfants : 03 80 29 30 31

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2019 A 19H30

L'an **deux mil dix-neuf**, le neuf avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de HAUTEVILLE-LÈS-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques de LOISY, Maire.

Étaient présents : Mme Evelyne GHIRARDI ; M. Bertrand FRANET ; Mme Nadeige LHOMME ; Mme Corinne LE DISSEZ-ROGNON ; M. Noël BERNARD ; Mme Dominique FAIVRE ; M. Alain SILVESTRE ; Mme Laurence PARISSÉ ; M. Thierry LE BAIL ; M. François-Xavier RONNET

Excusés : M. Eric ROBERT a donné pouvoir à M. Alain SILVESTRE ; Mme Brigitte RUDE a donné pouvoir à Mme Nadeige LHOMME et M. Jean-Pierre GAUTHIER a donné pouvoir à Mme Dominique FAIVRE

Secrétaire de séance : Mme Nadeige LHOMME est nommée secrétaire de séance

Date de convocation : 01/04/2019

Date d'affichage : 01/04/2019

### Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018 – Budget Annexe HÔTEL

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultats reportés	34 899,45 €		34 899,45 €
Dépenses de l'exercice	22 709,00 €		22 709,00 €
Recettes de l'exercice	20 700,01 €		20 700,01 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>32 890,46 €</b>	- €	<b>32 890,46 €</b>

### Budget HÔTEL – Année 2019 (7.1)

Le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le budget primitif de l'hôtel pour l'année 2019 présenté par le Maire, avec reprises des résultats de l'année 2018 :

- Section de fonctionnement pour un montant de **53 591,46 €** en recettes et en dépenses
- Section d'investissement pour un montant de **15 000,00 €** en recettes et en dépenses

### Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2018 – COMMUNE

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultats reportés	552 248,18 €	- 62 650,93 €	489 597,25 €
Dépenses de l'exercice	577 586,32 €	72 630,69 €	650 217,01 €
Recettes de l'exercice	694 849,56 €	138 528,72 €	833 378,28 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>669 511,42 €</b>	<b>3 247,10 €</b>	<b>672 758,52 €</b>

La différence entre les résultats du compte de gestion et du compte administratif provient de l'intégration du SIERT conformément à l'arrêté préfectoral du 6 avril 2018.

### Vote des taux des taxes pour l'année 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de reconduire les taux votés en 2018 pour l'année 2019 : Taxe d'habitation : 6.99 % ; Foncier Bâti : 11.18 % ; Foncier non Bâti : 37.90 %

Le produit fiscal attendu est de 369 273 €.

### Budget COMMUNE – Année 2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le budget primitif de la COMMUNE pour l'année 2019 présenté par le Maire, avec reprises des résultats de l'année 2018 **Les résultats sont repris en tenant compte de l'intégration du SIERT**

Section de fonctionnement : pour un montant de **1 324 118.36 €** en recettes et de **707 582.94 €** en dépenses

Section d'investissement : pour un montant de **138 336.47 €** en recettes et en dépenses

### DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR POUR LA REFECTION DU CHEMIN DE PIONNELLE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE le devis concernant la réfection du chemin de Pionelle et SOLLICITE le concours financier du Conseil Départemental de la Côte-d'Or dans le cadre de « l'appel à projets voirie ». ARRETE le plan de financement suivant : **31 984 € HT**

Aide concernée	sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépenses éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
CONSEIL DEPARTEMENTAL	<input checked="" type="checkbox"/> sollicité	31 984,00 €		5 000,00 €
Tranche au-delà de 16 000	<input checked="" type="checkbox"/> sollicité	15 984,00 €	30%	4 795,20 €
Autofinancement				22 188,80 €
<b>TOTAL FONDS PUBLICS</b>		<b>31 984,00 €</b>		<b>31 984,00 €</b>

DIT que travaux seront engagés sous réserve de l'attribution de la subvention

### DEMANDES DE SUBVENTIONS – AMENAGEMENT DE L'ESPACE SPORTIF (7.10)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **par 13 voix pour et 1 abstention,**

**DECIDE** de réaliser le projet d'aménagement de l'espace sportif consistant à installer un terrain multisports, une aire de jeux, un parcours santé, du mobilier urbain (bancs et poubelles), un aménagement paysager (plantations) et une clôture pour interdire l'accès de tous véhicules.

**SOLLICITE** le concours financier de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 30 %

**SOLLICITE** le concours financier de la Région Bourgogne Franche-Comté au titre du programme « ENVI » (Espaces Nouveaux, Villages Innovants) à hauteur de 35 %

**SOLLICITE** le concours financier du Conseil Départemental de la Côte d'Or au titre du programme « Village Côte-d'Or) pour un montant de 5 000 €

**ARRETE** le plan de financement suivant :

**Montant de la dépense éligible HT : 56 226.74 €**

Aide concernée	sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépenses éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
ETAT - DETR	<input checked="" type="checkbox"/> sollicité	56 226,74 €	35,00%	19 679,36 €
CONSEIL REGIONAL	<input checked="" type="checkbox"/> sollicité	56 226,74 €	26,68%	15 000,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL	<input checked="" type="checkbox"/> sollicité	56 226,74 €	8,8925%	5 000,00 €
AUTOFINANCEMENT	Fonds propres	57 639,24 €		17 959,88 €
<b>TOTAL FONDS PUBLICS</b>		<b>57 639,24 €</b>		<b>57 639,24 €</b>

DIT que le projet sera concrétisé sous réserve de l'obtention des subventions sollicitées.

## VIE DU VILLAGE :

### **Commémoration de la victoire du 8 mai 1945**

La cérémonie se déroulera le lundi 8 mai à **11 heures au Monument aux Morts**  
et sera suivie d'un vin d'honneur

### **DIJON METROPOLE - ENQUETE PUBLIQUE – PLUi-HD**

Par arrêté n°2019-0023 du 16 avril 2019, le Président de Dijon Métropole a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains (PLUi-HD) pendant une durée de 31.5 jours **du mardi 14 mai (9h) au vendredi 14 juin 2019 (12h) inclus**

<https://www.registre-dematerialise.fr/1242>

## ELECTIONS EUROPEENNES



Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union Européenne entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu **le dimanche 26 mai**. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

## INSEE : ENQUETE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES



L'Insee réalise, entre le **15 avril et le 22 juin 2019**, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

## THEATRE



### **DOUBLE PIEGE – pièce de théâtre d'Yves BILLOT**

Par la troupe du foyer rural de Savigny-le-Sec « LES MOTS DITS »

**SAMEDI 27 AVRIL à 20H30**

**SALLE DES FETES**

Entrée gratuite (au chapeau)

## CADOLES ET MEURGERS ET LE CONSEIL DES JEUNES

**Samedi 4 mai : balade guidée dans le village**

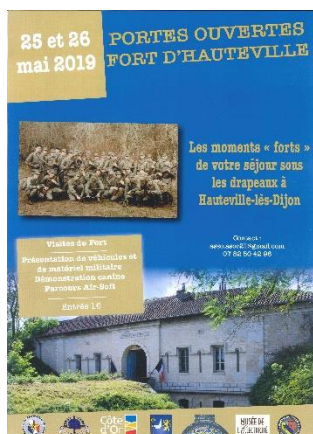
Hauteville le Bas: de la Grande rue à la rue de Chambertin:

Inès, Juliette et Valentine guides du conseil des jeunes (formés par les membres de l'association Cadoles et Meurgers) évoqueront le passé :

la guerre de 1870, les lieux et activités d'autrefois : la mare, récolte des petits fruits, le battage avec battoir à chevaux, la laitière, les vigneron etc.... avec en prime quelques anecdotes succulentes !

Balade guidée (1h1/2environ) dans le village : rendez-vous place du Puits à 15h

## PORTES OUVERTES – FORT D’HAUTEVILLE : 25 et 26 MAI 2019 :



### **PORTES OUVERTES DU FORT**

**25 ET 26 MAI**

*Les moments « forts » de votre séjour sous les drapeaux à Hauteville-lès-Dijon*

#### Visites du fort

Présentation de véhicules et de matériel militaire

Démonstration canine

Parcours air-soft

**Entrée 1 €**

Contact : [asso.asor21@gmail.com](mailto:asso.asor21@gmail.com)

07 80 50 42 96

## FEUX DE LA SAINT JEAN :

Les feux de la Saint Jean, organisés par la Société de Chasse, auront lieu le samedi 22 juin au Fort d'Hauteville ; au programme : vide-greniers, plateaux repas et feu.

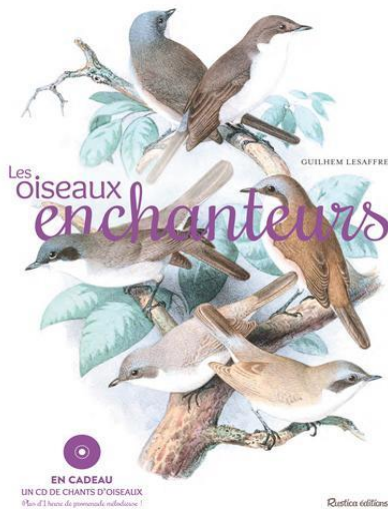
## SORTIE DECOUVERTE DU PATRIMOINE DE LA FAUNE DES OISEAUX :

Une sortie découverte du patrimoine de la faune des oiseaux sur notre commune, organisée par Mme GUINDEY de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le **samedi 18 mai de 9 h à 12 h** avec un animateur de la LPO. Cette sortie est destinée aux enfants ainsi qu'aux adultes. Rendez-vous Place de l'Eglise !



## MEDIATHÈQUE :

➤ Exposition à venir :



**Du vendredi 24 mai au samedi 15 juin : « Plumes et compagnie » :**  
 Une exposition ludique et interactive, à visiter avec ou sans tablette numérique. Spectaculaire et sonore, l'exposition métamorphose la bibliothèque en canopée. Les multiples contenus, quizz et ateliers interactifs abordent de manière tantôt scientifique, tantôt poétique, les multiples facettes du peuple du ciel. Pour tout découvrir sur les oiseaux (la variété de pattes et de becs, leurs fonctions et leur évolution, le fonctionnement d'un œuf, sa diversité, ses formes et couleurs) mais aussi la place de l'oiseau dans la mythologie, l'héraldique, les arts, son utilisation dans la civilisation et les grands scientifiques qui ont étudié les oiseaux. Plusieurs modes de visites sont possibles depuis l'application numérique de la tablette ; pour chacun de ces modes, il suffit de scanner des indices sur les panneaux pour accéder à des galeries de photos, des vidéos et des quizz sur la tablette.

**Exposition accompagnée de nombreux livres !**

➤ **Un club de lecture à la rentrée de septembre :**



Vous aimez lire ? Vous souhaitez échanger avec d'autres passionnés ?

La médiathèque d'Hauteville vous propose dès la rentrée de septembre de rencontrer d'autres lecteurs pour partager vos coups de cœur lors de réunions conviviales sans autre ambition que de passer ensemble un moment culturel chaleureux.

**Réunion du club une fois par mois le lundi à partir de 18 heures 30 à la médiathèque. Activité gratuite.**

Renseignements et inscriptions à la médiathèque auprès d'Hélène DUROY, l'animatrice du club de lecture, ou Marie-Laure

CARVALHO, pendant les jours d'ouverture (mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 19h et samedi de 9h à 12h). Tél. : 03 80 58 41 21 ; courriel : bibliotheque-hauteville@orange.fr

**ASSOCIATIONS :**

**Hauteville en Fête :**



**MARCHÉ NOCTURNE GOURMAND**

**Samedi 18 mai à partir de 18 heures 30 – Place du Puits –  
Salle des fêtes**

L'Association Hauteville en Fête vous propose de venir manger les spécialités de producteurs sur place. De l'entrée au dessert, vous trouverez forcément de quoi régaler vos papilles !

Grandes tables, bancs et ambiance musicale avec Dj vous attendront sur la place du village. Entrée gratuite. Venez nombreux !



### Pom de Reinette :



Pom de Reinette organise  
une kermesse le **vendredi 28 juin 2019**  
après le spectacle des primaires et est ouverte à tous.  
Jeux, buvette, petite restauration, tombola...

### Tennis des bois d'Hauteville :

Le tennis des bois d'Hauteville vous présente son programme pour la saison tennistique 2019 ; tout d'abord un résultat très satisfaisant : notre équipe de jeunes joueurs Louis, Romain et Simon ont terminé leur championnat départemental avec 2 victoires, une égalité et une défaite. Pour une première année de compétition c'est très prometteur. Nous les félicitons.

Notre école de tennis est assurée par David le mardi soir à 17 h 30 et nous souhaitons la développer ; à cet effet, **nous offrons par l'intermédiaire de la ligue de bourgogne franche comté une raquette à tous les jeunes qui sont nés à partir de 2011 et qui s'inscrivent au club de tennis.** Contactez moi :

[camp.jouin@wanadoo.fr](mailto:camp.jouin@wanadoo.fr) - nos tarifs jeunes : inscription 50 €, école de tennis 45 € et licence : 20 €

Nous avons la chance d'avoir deux beaux terrains entretenus et un club house : Hautevilloises et Hautevillois, venez-vous remettre au tennis ou simplement débutez ce sport. A cet effet, **j'assure au mois de mai 2019 des cours collectifs aux tarifs suivants : 8 h de cours : 30€ (3 personnes) ou 6 h de cours : 20 € (3 personnes).** Les cours auront lieu le soir à partir de 18 h et le week-end : les horaires se feront en fonction de vos disponibilités. Le prêt de matériel est possible.

**Si vous êtes intéressés envoyez-moi un message à [camp.jouin@wanadoo.fr](mailto:camp.jouin@wanadoo.fr)**

Dès le mois de mai, nous pratiquons nos tarifs d'été à savoir :

- cotisation adulte : 40 € ; cotisation jeunes : 25€

Nos animations prévues sont : la fête de l'école de tennis avec son triathlon en juin 2019 et un repas annuel en juin 2019 (les dates précises seront communiquées fin mais début juin).

Notre tournoi open « jeunes » se déroulera cette année du 28 août au 31 août 2019.

Bon tennis

### Villa Alta Jumelage :

Le Comité de Jumelage « **Villa Alta jumelage** » vous donne rendez-vous au « **repas champêtre dimanche 7 juillet à la Bergerie** ». Courant mai, ..... surveillez vos boîtes aux lettres, vous y trouverez certainement la pré-inscription à cette belle journée !

Comme cela a été évoqué dans un précédent bulletin, nous organiserons « **le dimanche 22 septembre notre 3<sup>ème</sup> vide-greniers** »

puis **le samedi 5 octobre à la Salle des fêtes le « 1<sup>er</sup> forum des Associations de notre village** ».

Pour permettre aux présidents de se connaître, une réunion aura lieu le 26 avril prochain.

A très bientôt, et n'oubliez pas, pour nous contacter ou nous suivre : [vaj.hauteville@gmail.com](mailto:vaj.hauteville@gmail.com) et sur notre blog <http://jumelagevaj.unblog.fr>

### Ensemble Vocal Hautevoix

*L'ensemble vocal Hautevoix se prépare à une série de concerts exceptionnels destinés à célébrer ses 30 ans d'existence. Pour l'occasion, les choristes chanteront une messe créée spécialement pour eux par un jeune compositeur hongrois. Ils seront accompagnés des musiciens du Quintette Bourgogne. Le rendez-vous pour les Hautevillois et Hautevilloises est fixé au dimanche 30 juin à 17 à l'église Saint-Pierre. Venez nombreux !*

Notre ensemble vocal a été créé en 1989 sous l'impulsion de Nelly Mangin qui en fut la 1<sup>ère</sup> présidente et Brigitte Gautherot et André Sanoner les premiers chefs de chœur.

Elle a réuni au cours de toutes ces années plus de 200 exécutants qui se sont croisés, succédés, avec un enthousiasme constant mais dans des répertoires très différents en fonction des sensibilités des chefs de chœur. Passant de Brassens à Brel et de Mozart à Verdi, avec l'envie de se dépasser et de partager, Hautevoix a aujourd'hui plus de 425 œuvres à son répertoire. Et ce qui semble être notre qualité d'exécution est à l'origine de l'écriture d'une pièce tout à fait inédite puisque composée spécialement pour nous par Martin Gölles, compositeur hongrois de 25 ans : la Messe de la Joie.

### *Prochains concerts :*

- le vendredi 28 juin à Notre-Dame de Talant à 21h
- le samedi 29 juin à Sainte-Madeleine de Vézelay à 21h
- le dimanche 30 juin à l'église Saint-Pierre d'Hauteville-lès-Dijon à 17h

L'ensemble vocal d'Hauteville-lès-Dijon compte une 40aine de choristes répartis en 4 pupitres (sopranes, altos, ténors et basses) dirigés par Fabien Garcia, chef de chœur, et accompagnés au piano par Denis



Farrugia. Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez nous rejoindre, venez nous voir, nous répétons tous les mardis à la salle des fêtes de 20h30 à 22h30.

*Lors du dernier bulletin municipal, nous avons fait une erreur concernant l'histoire d'Hautevoix. Nous présentons à tous nos excuses pour cette erreur.*



### **Les mercredis d'amitié**

Très bon départ pour cette nouvelle rencontre qui réunit déjà une quinzaine de participants autour d'activités telles que les cartes, tarot ou rami, et autres jeux, et l'atelier de création de « pensées cousues ». Nous avons eu une intervention sur les huiles essentielles. Rappelons que ces après-midis sont ouverts à tous et que les idées d'animation sont recherchées. On peut aussi juste venir passer un moment pour bavarder. Nous vous attendons à la salle de l'ancienne mairie à partir de 14h30. Prochaines dates : 17 avril, 15 mai, 29 mai, 12 juin et 26 juin.

### **Nouvelle activité**

Un cours de yoga devrait être mis en place à la rentrée prochaine en soirée. Les places étant limitées, les intéressés peuvent d'ores et déjà se signaler au 06 02 50 01 37